

Assemblée nationale
XIV^e législature
Session ordinaire de 2014-2015

Compte rendu (extrait)

Première séance du mercredi 25 mars 2015

Débat sur le rapport d'information relatif au contrat d'objectifs et de moyens de France Télévisions

Mme la présidente. Nous terminons par une question du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste. La parole est à M. Joël Giraud.

M. Joël Giraud. Madame la ministre, alors que le rapprochement des rédactions de France 2 et de France 3 doit se concrétiser, les jours qui ont suivi les attentats terroristes de Paris ont vu une chaîne en écraser une autre volontairement, suscitant ainsi une nouvelle polémique autour de leur rivalité, avec des lignes éditoriales dont je doute de la compatibilité avec la mission de service public. Une telle guerre entre rédactions est, de plus, contre-productive et coûteuse en moyens humains et financiers.

On parle de processus de fusion des rédactions. Ce processus présente sûrement un intérêt pour la rentabilité des moyens engagés, mais il se heurte à la logique du service public. En effet, l'intérêt d'une couverture nationale pour France 3 est limité, dès lors que nous bénéficions de cette couverture sur France 2. Ne serait-il pas opportun de réaffirmer le rôle de France 3 au niveau des territoires et d'affiner la répartition de l'information entre France 2 et France 3, en consacrant totalement cette dernière à la couverture des éléments locaux ?

Le découpage régional reste trop vaste et ne permet pas une couverture satisfaisante de l'information au niveau local. Un département comme les Hautes-Alpes, que je connais bien, est en décrochage depuis la région PACA. La prédominance du sud de la région fait que le journal régional est presque uniquement axé sur les métropoles du sud, avec très peu d'interactions locales. Mieux encore, la locale proposée dans les Hautes-Alpes par France 3 est le journal de la ville de Marseille, à 300 kilomètres de là, au bord de la mer – et j'ajoute en plaisantant, sans traduction simultanée ! (*Sourires.*) Le non-ramassage des poubelles de Marseille – qui n'est d'ailleurs plus un scoop – devient donc l'information locale des Haut-Alpins, lesquels ont connu le tri sélectif vingt ans avant que Marseille ne le découvre... pas. (*Sourires.*)

Ne vaudrait-il pas mieux concentrer les moyens de France 3 sur sa mission régionale, et doter celle-ci de moyens accrus, pour apporter une réelle information locale, plus ciblée et répondant mieux aux attentes de la population ? Il pourrait en découler une meilleure cohésion au niveau local, avec une perspective intéressante sur le développement du vivre-ensemble. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RRDP, SRC et écologiste.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre.

Mme Fleur Pellerin, *ministre.* Monsieur le député, j'entends bien votre préoccupation. Il nous faut clarifier l'identité des chaînes, mais cela relève davantage, là encore, de la prochaine présidence de France Télévisions et des discussions que nous aurons dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens.

Je l'ai dit tout à l'heure et plusieurs d'entre vous l'ont également souligné, les Français sont très attachés à la double identité de France 3, à la fois chaîne nationale et locale. Ils plébiscitent ainsi France 3 national, qui est une chaîne qui produit beaucoup de programmes de fiction et d'information. Il convient de garder cela à l'esprit lorsque l'on réfléchit à l'identité des chaînes

Le rapport de Marc Schwartz souligne, vous l'avez dit, la nécessité d'une relance de France 3, aussi bien sur le plan éditorial que financier, avec la poursuite des efforts de gestion. Dans le contexte de la réforme territoriale, France 3 sera amenée à se réorganiser pour répondre de la manière la plus efficace possible aux attentes des publics, notamment en matière d'information et de proximité. Il faudra jouer sur cette double identité, qui est dans l'ADN de France 3, et à laquelle les Français sont très attachés.

Mme la présidente. Le débat est clos.